

Appel à candidature d'experts individuels pour des travaux d'assistance technique court terme dans le cadre de la mise en œuvre du programme INTERREG IV « Caraïbes »

1. DISPOSITIONS GENERALES

a) Nature des missions

Le Secrétariat Technique commun (STC), dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV « Caraïbes », recherche des experts disposés à effectuer des missions d'assistance technique dans leurs domaines de spécialisation respectifs. Ces missions seront essentiellement des missions de courte durée et se feront indifféremment au bénéfice du STC ou des porteurs de projets.

b) Critères d'admission

Les candidats intéressés par ce type de missions doivent s'inscrire dans le fichier des experts du programme INTERREG « Caraïbes ». Pour se faire inscrire, les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Avoir un diplôme d'enseignement supérieur complet (minimum niveau maîtrise) ;
- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans les domaines d'expertise choisis ;
- Maîtriser, en plus du français, la langue anglaise. Une bonne connaissance de l'espagnol est souhaitée.

L'enregistrement dans le fichier est réservé aux candidats qui sont citoyens de l'un des pays membres de l'Union européenne.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

Les experts intéressés peuvent présenter leur candidature à tout moment, le STC se réservant toutefois le droit de suspendre la possibilité de se porter candidat à cet appel à candidature ou de la restreindre à certains domaines.

Les experts intéressés sont invités à remplir le formulaire de candidature ci-joint. Ce formulaire rempli devra être adressé par courrier électronique à l'adresse suivante : interreg.caraibes@cr-guadeloupe.fr, accompagné d'un CV en version française et d'un extrait Kbis ou attestation d'immatriculation.

L'inscription dans le fichier se fera après examen de la conformité des candidatures aux critères d'admission. Les candidatures incomplètes et/ou incohérentes ne seront pas prises en considération.

Le STC pourra, à tout moment, demander aux experts enregistrés dans le fichier les diplômes et documents justificatifs des éléments indiqués dans leur formulaire de candidature.

3. EXPLOITATION DU FICHER ET ATTRIBUTION DES MISSIONS

L'exploitation du fichier sera effectuée, suivant les besoins d'assistance technique et en fonction des capacités techniques et professionnelles (expérience et formation) et de la disponibilité des experts, après évaluation de leurs aptitudes en relation avec les besoins spécifiques de chaque mission. Le STC prendra alors l'initiative de les contacter. Le délai de préavis pour le commencement des prestations peut être bref.

Les experts enregistrés dans le fichier devront procéder de leur propre chef, à une mise à jour annuelle de leur candidature. Tout changement de coordonnées devra être communiqué au STC.

Le fait d'être inscrit dans le fichier n'entraîne aucun droit à obtenir un contrat.

4. CONDITIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIERES

L'attribution des missions donnera lieu à l'établissement de contrats de services directs entre l'Autorité de gestion (Région Guadeloupe) et l'expert. Ces contrats auront une durée variable.

Les honoraires des experts dépendront non seulement des années d'expérience, qui constituent le critère de départ, mais aussi d'autres critères comme, par exemple, la formation de l'expert, la qualité de son expérience professionnelle et le niveau de difficulté de la mission attribuée.

LANGUES (classez : Très bien, bien, notions, n.a)

Langue	Expression	Ecriture	Lecture
Anglais			
Espagnol			
Français			
Autres :			

APTITUDES TECHNIQUES (Indiquer vos choix par une croix dans la colonne de droite)

1	Etude de faisabilité	
2	Montage de projet	
3	Suivi et gestion de projet	
4	Evaluation et monitoring	
5	Audit	
6	Traduction, interprétariat (<i>Choisir spécialité et précisez langues</i>)	
7	Organisation d'évènements, conférences.. etc.	

DOMAINES DE COMPETENCES**(Indiquer vos choix : maximum 3 domaines de compétences)**

1	Recherche & Développement, Innovation, transferts technologiques	
2	Secteur privé et Développement PME	
3	Développement touristique	
4	Commerce international, promotion des exportations, développement des investissements	
5	Infrastructures, Transport & Logistique	
6	Technologie de l'information et de la communication	
7	Environnement	
8	Gestion des risques, prévention des catastrophes naturelles	
9	Energies, ressources naturelles	
10	Formation	

11	Culture	
12	Santé, Affaires sanitaires et sociales	
13	Administrations et secteur public	
14	Monde associatif et Société civile	
15	Urbanisme	

EXPERIENCE PAYS DANS LA ZONE AMERIQUE LATINE CARAIBE

PAYS	BREVE DESCRIPTION	DATE / DUREE